



CHU Clermont-Ferrand

## AVANCEMENT DE GRADE UNE RAISON SE PROFILE UNE HONTE POUR LA DIRECTION DU CHU

Le syndicat CGT a dénoncé par courrier le 26/11/2024 à la Direction une erreur sur le nombre de promus par rapport aux calculs que nous avons faits.

Notre courrier a reçu un semblant d'explications. La DRH nous précise *eu égard au nombre de professionnels remplissant les conditions au 31/12/2023, aux taux de promotion 2024 et au report 2023, l'absence de nominations possibles en 2024.*

Suite à la réception de ce courrier **qui ne répondait en rien** à notre interrogation sur la différence du nombre de promouvables et promus par la Direction nous avons demandé des explications claires et détaillées par courrier daté du 24/12/24 **sur les AS/AP pour qui 20 promotions ont été enlevés** (57 agents promouvables /37 agents nommés). Ce courrier est resté sans réponse.

**Et là nous venons de comprendre que sur les 37 agents promus 23 agents ont été nommés à l'ancienneté (Critères de sélection 40 % ancienneté) et que 14 au lieu de 34 ont été nommés au mérite (60% de mérite).**

**La direction a conclu que sur 406 agents qui remplissaient les critères d'avancement de grade ils n'ont pu TROUVER 20 agents qui méritaient un avancement en Classe Supérieure.**

La Politique de la Direction est précise et claire cette fois-ci, l'économie se fera **AUSSI** sur les avancements de grades. **AVANT LES AGENTS ETAIENT NOMMES AU 01 JANVIER** du fait que la direction était en retard pour nommer les avancements de grade de l'année et ne souhaitait pas léser les agents. Cette année le paiement rétroactif n'existe plus une autre façon d'économiser de l'argent sur le dos des personnels.

## Voici en détail les économies sur les promotions aux grades supérieures réalisées pour 2024 où la direction n'a pu trouver « des méritants »

- 1 Poste d'ambulancier
- 20 AS/AP
- 4 IDE
- 2 OP1
- 1 Sage femme
- 3 IBODE /Puéricultrices où sur 13 agents qui auraient pu passer seuls 10 ont été nommés (pas de ratios)
- 
- Tableau d'avancement donné aux syndicats sur l'absence de nomination
  - orthophoniste Classe supérieure : 0 report 2024 au lieu de 0.13
  - Educ Jeune enfants : pas de présentation report de 0.3 de 2023
- Nous notons également l'absence de liste d'agents qui pourraient prétendre à la Cat Supérieure sur :

**Les Manip radio de cat B** sont –ils tous en Classe Supérieure ?

**Les Manip Radio de Cat A** qui avait un report de 0.81 en 2023 avec 2 agents promouvables (et qui n'ont pas eu de nomination l'année 2023) aurait dû avoir avec le taux de 13 % en 2024 :

2 agents x 13% = 0.26 qui s'ajoute à 0.81 (report) soit 1.07 donc 1 promu

Le syndicat n'a pas vu de promu pour ce grade. Pas d'agent méritant ???

### Quant aux autres Catégories professionnelles

(Diététiciens,Ergothérapeutes) en l'absence de tableaux fournis nous pouvons en conclure qu'aucun agent n'a 1 an d'ancienneté dans le 6<sup>ème</sup> échelon... et pour les kinés aucun agent n'a 6 mois d'ancienneté dans le 6<sup>ème</sup> échelon.

## Voilà une belle conception de l'attractivité du CHU ...mais pas pour tous les grades

**Directeurs : 16 en 2018**

**28 en 2024**

Syndicat **CGT** du CHU de Clermont-Ferrand  
GM/CMP: 51.864 / 51.865 Estaing: 50.400 L. Michel: 50.803  
em@il: [cgt@chu-clermontferrand.fr](mailto:cgt@chu-clermontferrand.fr)

Visitez notre site internet : <https://chuclermontferrand.reference-syndicale.fr/>